



Riv'Infos

12/2023



TERRE
2024
DE JEUX

Commune
touristique



Pavillon Bleu

Bulletin municipal rédigé par la commission communication présidée par Madame BRILLANT.
Imprimé par l'imprimerie COPIDEM en 550 exemplaires sur papier écologique.

Riviéroises, Riviérois...



En cette fin d'année 2023 je vous souhaite mes meilleurs vœux pour l'année à venir.

Pour commencer, je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent et œuvrent au quotidien au service de notre commune : l'ensemble du Conseil Municipal, Adjoints et Conseillers, ainsi que l'ensemble du personnel communal administratif et technique. Merci à chacun personnellement.

Je remercie également chacun des acteurs de notre commune : artisans, commerçants, agriculteurs, enseignants, présidents et membres bénévoles des associations. Grâce à vous tous, RIVIERES existe, se dynamise et vit !

Merci à tous !

Dans ce bulletin, vous trouverez, des actions menées par la Municipalité en 2023 ainsi qu'un rappel des projets futurs. Concernant les cimetières, il a été mis en place un repérage signalétique pour procéder à un relevage des tombes dites abandonnées. Si vous êtes concernés, nous vous invitons, à vous manifester, auprès de la mairie, pour nous informer de votre souhait de suppléer à ce projet.

L'école est en grands travaux nécessaires à une remise aux normes actuelles et au confort des écoliers et enseignants. Nous sommes désolés pour ces complications causées par les travaux et nous vous prions de nous en excuser. Merci à la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet de financer cette rénovation. Avec l'équipe municipale, nous définissons ensemble les priorités, les projets et les objectifs de notre action en cherchant toujours le plus juste équilibre entre la pertinence des attentes des habitants, les enjeux de demain et les projets soutenablement financièrement. C'est pourquoi, certains projets se font par tranche.

2024 verra aussi la poursuite des différentes réflexions, études et la poursuite des travaux lancés : l'éclairage public remplacé par des LED, moins consommatrices d'énergie. Les actions les plus importantes comme la rénovation de notre piscine, abandonnée depuis trop longtemps. Elle a pourtant, si souvent animé nos plaisirs aquatiques d'été en été. Ce projet, certes ambitieux, ne peut être porté par notre seule commune, mais associé avec des communes voisines, désireuses de permettre aux enfants le "savoir nager". Cette obligation n'est plus totalement assurée par manque de bassins disponibles à cette obligation. Afin de maximiser la rentabilisation de cette future réalisation, on prévoit l'accès au public pendant toute la période d'ouverture du bassin. Concernant l'aménagement de l'aire de loisirs d'Aiguelèze, nous pensons à intégrer un city parc, avec des jeux d'eaux. Nous remercions la commune de Lagrave de se joindre à nous pour porter ce projet.

A noter que tous ces dossiers sont largement subventionnés et ajoutés à une saine gestion du budget. Dans le domaine de l'habitat, les études relatives au futur lotissement du centre bourg se poursuivent avec assiduité.

Le conseil municipal et moi-même avons le plaisir de vous convier aux vœux à la population qui se dérouleront le vendredi 12 janvier à 18h30 à la salle des fêtes, ainsi qu'à la prochaine réunion publique, le vendredi 19 janvier à 20h30 à la salle des fêtes.

Je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et vous renouvelle tous mes vœux pour une année 2024, la plus agréable possible.

Christophe Hévin

Le Mot du Maire

POINT D'ETAPES

PROJETS EN COURS

AVRIL
2024

POLE MEDICAL

Dans les anciens vestiaires de foot, les travaux avancent et devraient permettre l'installation d'un kinésithérapeute en avril 2024... En attendant, nous l'espérons, l'arrivée de prochains professionnels de santé !



PLU

2024

Le zonage et son règlement sont en cours d'étude et les Personnes Publiques Associées seront prochainement conviées avant validation. Une fois le Schéma de Cohérence Territoriale local approuvé, la commune pourra ainsi continuer. Le projet communal "Coeur de Bourg" fait partie de cette révision. Parmi les grandes orientations : La loi Climat et résilience de 2021 a fixé un objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN) des sols en France à l'horizon 2050. Cette mesure vise à limiter la conversion d'espaces naturels, agricoles ou forestiers, en espaces urbanisés, en fixant un calendrier progressif de réduction de l'artificialisation.

2025

PISCINE

Les communes voisines sont associées à ce projet de rénovation commune "Rivières/Lagrave" qui semble se dessiner par la création d'un SIVU et dont le but principal est de permettre d'apprendre à nager aux enfants du territoire.